



13 Grande Rue - 25 620 TARCENAY
Tel : 03 81 86 78 88 - Fax : 03 81 86 74 65
mairie.tarcenay@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 17h00 à 19h00
Mercredi de 08h30 à 11h30
Jeudi de 13h00 à 16h30
Samedi de 08h30 à 10h30

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Date et lieu : 31 mars 2016 – Mairie de Tarcenay – Heure de début : 20h15 – Heure de fin : 23h15

Secrétaires de séance : Martine Cuinet et Christophe Faivre-Pierret

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

Présents : Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergey, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuinet, Nicolas Cretin, Michel Dartevel, Céline Débois, Isabelle Gainet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2015
2. Vote des Taux des Taxes 2016
3. Vote des Budgets Primitifs 2016
4. Convention pour mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau

1 Approbation des Comptes de Gestion et des comptes administratifs 2015

Christophe FAIVRE-PIERRET, 1^{er} adjoint, présente les comptes administratifs des budgets Commune, Assainissement, Bois, Boulangerie et lotissement les Montots. Pour chacun de ces budgets, les comptes administratifs sont identiques aux comptes de gestion du Percepteur.

Le Conseil Municipal approuve chacun d'eux à l'unanimité.

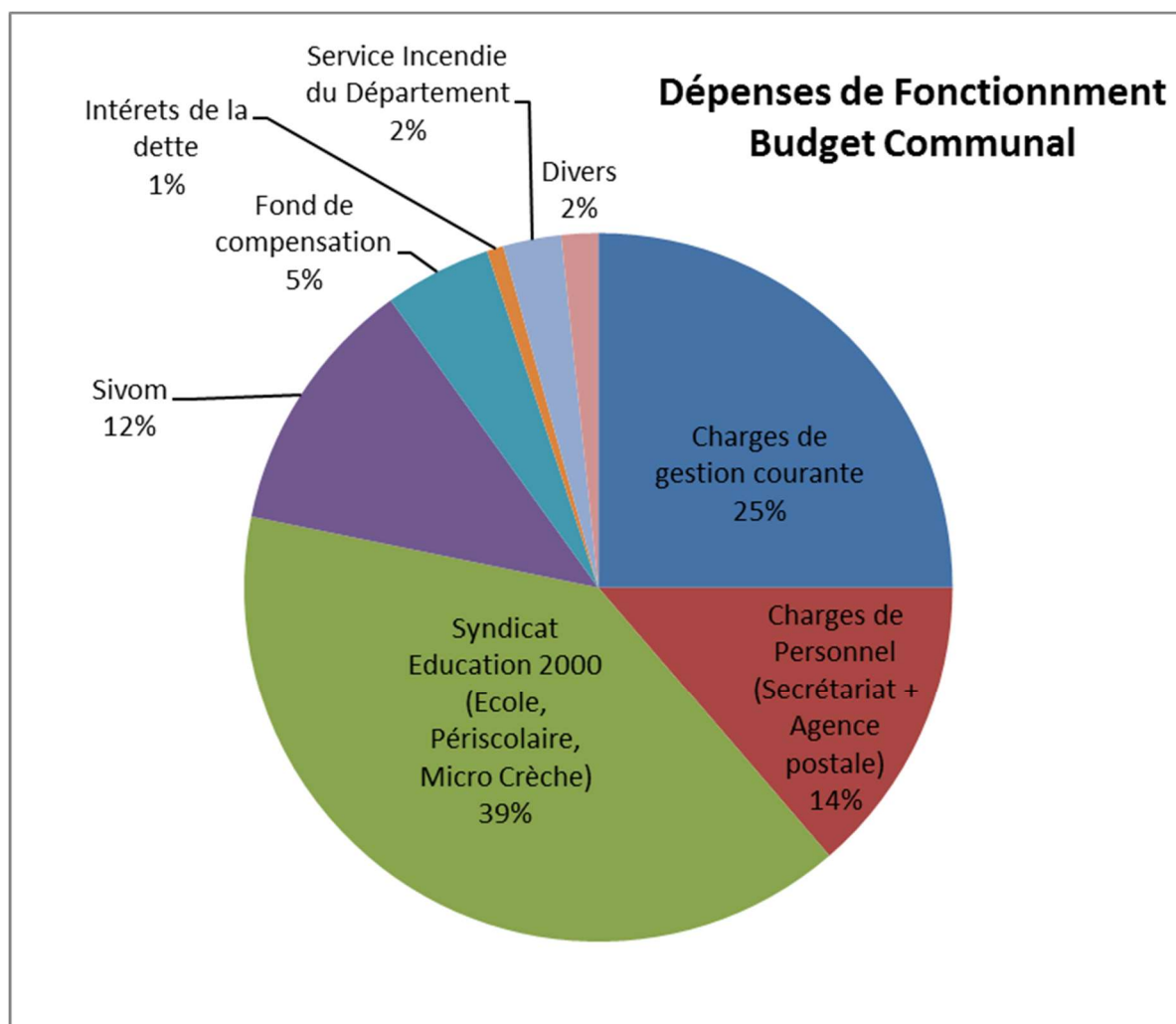
Commune	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	550 362,51 €	859 386,85 €	309 024,34 €
Investissement	337 730,96 €	406 552,65 €	68 821,69 €
		Résultat cumulé	377 846,03 €

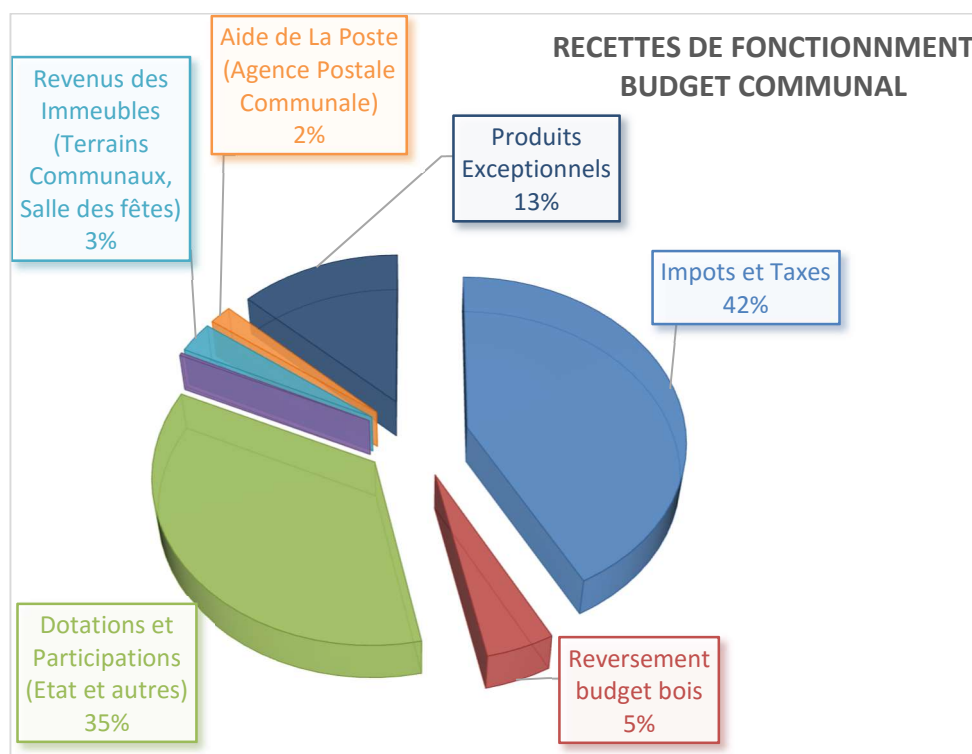
Assainissement	Dépenses	Recettes	Résultat
Exploitation	49 443,18 €	173 015,26 €	123 572,08 €
Investissement	139 710,48 €	100 834,77 €	-38 875,71 €
		Résultat cumulé	84 696,37 €

Bois	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	48 784,61 €	87 903,93 €	39 119,32 €
Investissement	25 151,00 €	19 384,91 €	-5 766,09 €
		Résultat cumulé	33 353,23 €

Lotissement	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	996 190,90 €	1 621 652,86 €	625 461,96 €
Investissement	1 169 379,48 €	898 751,97 €	-181 859,73 €
		Résultat cumulé	443 602,23 €

Boulangerie	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	11 117,91 €	30 451,21 €	19 333,30 €
Investissement	25 400,24 €	11 149,51 €	-14 250,73 €
		Résultat cumulé	5 082,57 €





2 Vote des Taux des Taxes

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer une augmentation de 2% sur chacune des taxes : Taxe d'habitation, Taxe foncière, Taxe sur le foncier non bâti et Cotisation Foncière des Entreprises.

La Taxe d'Habitation passe de 17,32 % à 17,67 %

La Taxe sur le Foncier Bâti passe de 10,42 % à 10,63 %

La Taxe sur le Foncier non Bâti passe 26,35 % à 26,88 %

La Contribution Foncière des Entreprises passe de 14,43 % à 14,72 %

3 Vote du Budget Primitif 2016

L'ensemble des budgets primitifs a été examiné lors de la réunion de travail du 21 mars 2016. M. le Maire présente chaque budget primitif pour l'année 2016. Après avoir obtenu toutes les explications nécessaires, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité chaque budget primitif.

Commune	Dépenses	Recettes	Assainissement	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	823,996 ,78 €	830 154,34 €	Exploitation	171 850,68 €	179 295,51 €
Investissement	413 218,47 €	413 218,47 €	Investissement	1 677 726,39 €	1 677 726,39 €

Bois	Dépenses	Recettes	Lotissement	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	64 320 €	80 352,88 €	Fonctionnement	525 859,73 €	853 461,96 €
Investissement	21 966,09 €	21 966,09 €	Investissement	325 859,73 €	325 859,73 €

4 Convention pour mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau

La loi sur les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 encadre les conditions d'intervention des Départements en faveur des communes rurales pour l'assistance technique dans les domaines de l'assainissement collectif, de l'eau potable et des milieux aquatiques. Dans le département du Doubs, cette aide est assurée par le SATE (Service Départemental d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l'aide du SATE à compter de 2016 dans le domaine de l'assainissement collectif. Cette aide sera facturée 292 € pour 2016 (0,30 euros par habitant).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23H15.

Les secrétaires de séance :

Martine CUINET

Christophe FAIVRE-PIERRET

INFORMATIONS

AGENCE POSTALE / SECRETARIAT MAIRIE

L'Agence Postale sera fermée du jeudi 2 juin au lundi 13 juin (inclus).

Le Secrétariat de Mairie sera fermé le samedi 4 juin et le samedi 11 juin.

TELETHON

Cette année, le Téléthon aura lieu à Tarcenay le 3 décembre à partir de 14h.

Pour les personnes souhaitant s'investir dans l'organisation de cet évènement, une réunion publique aura lieu : **Le jeudi 23 juin à 20h30 au préfa (à côté de la Mairie)**. Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter Isabelle Petitjean à cette adresse : isabelle.petitjean@hotmail.fr

FETE DES ECOLES

La fête des écoles aura lieu **le samedi 18 juin** à la salle des fêtes de Tarcenay.

- 10h : Spectacle
- 14h : Kermesse

COMITE DES FETES / ESPERANCE DE TARCENAY

Samedi 4 juin : Fête de l'été

Dès 19h30 à la salle des fêtes

Dimanche 12 juin : TARC' FAMILY / Randonnée VTT familiale

Départ 9h devant la salle des fêtes